



p. 9

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

Fernand Bélanger et Steeve Blais  
se disputent le siège n° 1 p. 3



p. 11

## TAPIS ROUGE POUR UN HOMME D'EXCEPTION

p. 5



C.P. 128  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)  
G0R 3A0  
Tél. et fax: 418 259-2177  
courrier électronique: [echosf@globetrotter.net](mailto:echosf@globetrotter.net)

**VEUILLEZ NOTER**

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

**ADMINISTRATEURS**

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

**DIRECTEURS**

Louissette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686

**Publicité**

Raynald Laflamme

**Petites annonces**

Raynald Laflamme

**Maquette et mise en page**

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

**Montage première page**

Raynald Laflamme

**Traitement de l'information textuelle**

Angèle Morin

**Abonnement**

Jean Gendron

**Recrutement et membership**

Louissette Pellerin

**Impression**

Impressions Rive-Sud

*L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec*



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

**TARIFS PUBLICITAIRES**

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 <sup>re</sup>	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 <sup>re</sup>	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

**ABONNEMENT**

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

**N<sup>OS</sup> DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS**

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard .....	418-248-2572
Feu .....	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes .....	1-800-263-2266



La Brigade scolaire 2009-2010



Élections municipales

**Deux candidats se disputent le siège n° 1**

par Raynald Laflamme

Les citoyens de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sont appelés à élire un conseiller au siège numéro 1 dans le cadre des élections municipales qui se tiennent ce dimanche 1<sup>er</sup> novembre.

Deux candidats, Fernand Bélanger et Steeve Blais, se disputent le siège devenu vacant à la suite de l'élection sans opposition de Yves Laflamme à la mairie. Le maire Laflamme détenait ce siège jusqu'à sa nomination à titre de maire désigné à la suite du départ de Norbert Morin, élu député provincial en décembre 2008.

Les électeurs ont déjà commencé à se prononcer lors du vote par anticipation qui s'est déroulé dimanche dernier. Le jour du scrutin, le bureau de vote ouvrira ses portes de 10 heures à 20 heures au Centre des Loisirs, 567, chemin St-François Ouest.

Après la fin de la période de mise en candidature, le vendredi 2 octobre à 16h30, tous les conseillers sortants ont été réélus sans opposition : au siège n° 2, Mario Marcoux; au siège n° 3, Régnald Roy; au siège n° 4, Auguste Boulet; au siège n° 5, Ernest Lachance; au siège n° 6, Jean-Yves Gosselin. ☉

**SOMMAIRE**

Bienvenue à la brigade scolaire 2009-2010 .....4  
 Tapis rouge pour un homme d'exception .....5  
 Projet d'efficacité énergétique de l'église Saint-François-de-Sales ..6-7  
 Journée conférence pour les proches aidants.....8  
 LOTO-FONDATION 2009 Liste des gagnants.....8  
 Opinion: Vive les accords des désaccords du Commerce intérieur9-10  
 Gagnants du Programme de Bourses d'études..... 11  
 Nouvelle venue au CLD de la MRC de Montmagny.....13  
 Activités de novembre des Fermières.....14  
 Recette des Fermières .....14  
 Stationnements privés au pavillon Bédard .....16  
 Des Fleurs pour la Vierge de Fatima.....16  
 Souper reconnaissance de la CCIM.....18  
 Chronique Beauté: Tendances maquillage .....20  
 Les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale lancent la première semaine de l'économie sociale.....20  
 Tel-Écoute de retour avec un nouvel horaire.....20  
 Pèlerinages avec Mgr Yvon-Joseph Moreau.....21  
 Invitation aux rencontres Le Re-Lait.....21  
 Les Débrouillards.....22  
 Vente du Rosier de la Fibromyalgie .....23  
 Sudoku .....23  
 Au fil des jours .....24  
 Fermeture du lieu de dépôt..... PV-10  
 L'Écho municipal ..... 10 pages



*Vous êtes les bienvenus*

Menus du jour  
 Commandes pour emporter  
 Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704



Bière froide  
 Café  
 Essence

Dépanneur: 259-7515

**Ouvert de 6 h à 23 h**



## Bienvenue à la brigade scolaire 2009-2010

Bonjour, je m'appelle Laurence Morin étant la capitaine de la brigade scolaire de 2009-2010 à l'école La Francolière, il me fait plaisir de vous présenter l'équipe des brigadiers. Encore cette année, nous serons présents pour assurer la sécurité des élèves lors de leurs déplacements pour l'aller et le retour de l'école.

### Les brigadiers dans le village sont:

- Jérôme Lamonde • Claire Dion • Jérémy Gagné • Laurence Morin • Maxime Blais • Ariane Fortin • Nathan Guillemette
- Dominique Dumas • Myriam Laflamme.

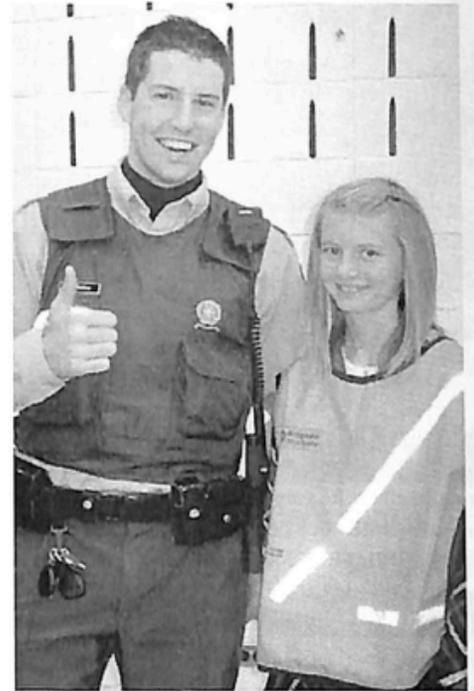
### Dans les autobus:

- Isabelle Boulet • Roxane Gagnon • Audrey Jean
- Bernard Thériège • Corallie Pomerleau • Joëly Normand
- Tommy Bernier-Thibault • Dérek Sanchagrin.

Tout au long de l'année scolaire, nous aurons plusieurs rencontres qui seront supervisées par madame Valérie Savoie. Notre première réunion a déjà eu lieu et durant ce midi, nous avons reçu les ceintures et les dossards ainsi que discuter de comment bien faire notre travail de brigadier.

Dans une autre activité, avec tous les élèves de l'école, nous avons eu la visite de l'agent Jérôme Gaudreau de la Sûreté du Québec qui nous a bien expliqué les règles à respecter sur le chemin et dans l'autobus.

En terminant, je voudrais vous rappeler que la sécurité sur la route, c'est l'affaire des petits et des grands! ♦



Laurence Morin, capitaine de la brigade Scolaire 2009-2010

**L'outil officiel des Canadiens depuis 1895**

[www.garant.com](http://www.garant.com)

# Tapis rouge pour un homme d'exception

par Raynald Laflamme

Le monde de l'enseignement agricole en Côte-du-Sud a rendu hommage à l'abbé Maurice Proulx et son œuvre lors d'un Tapis rouge qui a réuni sa famille et de nombreux invités le jeudi 8 octobre à l'Institut de technologie agricole à La Pocatière.

Dans une mise en scène du passé que seule une limousine blanche trahissait, l'abbé Maurice Proulx, personifié par son petit-neveu Jean-Bernard Proulx, est arrivé sur les lieux de la commémoration en compagnie de son mentor de l'époque, qui fut premier ministre par la suite, Adélar Godbout.

Coiffé de son chapeau, Adélar Godbout, jouté sur une roche, a fait l'éloge de cet homme d'exception, toujours curieux, touche-à-tout au caractère enjoué. «Un être très cher à mon cœur», dira-il de cet élève plutôt turbulent à qui il avait enseigné en 1929 à la chaire de Zootechnie.

Spécialiste des plantes fourragères jusqu'au début des années 60, l'abbé Maurice Proulx fera par la suite une grande place au cinéma documentaire. Qui ne se souvient pas d'avoir vu, maintes et maintes fois, cette photographie de l'abbé Proulx, béret basque vissé sur sa tête, derrière l'œil de la ciné-caméra?

Il avait un amour profond pour sa famille et elle le lui a bien rendu par la présence nombreuse de neveux et nièces au

dévoilement de la plaque souvenir dans les jardins de l'ITA. Son frère Jean-Paul, qui avait 6 ans lors de l'ordination de son frère y est allé d'une anecdote savoureuse qui a fait bien rire.

L'abbé Maurice Proulx est décédé en 1988. Il est inhumé au cimetière de sa paroisse natale de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. ♦



Monsieur Jean-Paul Proulx, frère de l'abbé Maurice Proulx, personifié par son petit-neveu, Jean-Bernard, accompagné de son père Gaston Proulx, lors du dévoilement de la plaque souvenir dans les jardins de l'ITA de La Pocatière. Il est à noter que Jean-Bernard, à l'instar de son père Gaston, fait carrière dans l'enseignement agricole, à l'image de l'abbé Maurice Proulx.

**MAURICE PROULX (13 AVRIL 1902 - 7 JUIN 1988)**

PROFESSEUR À L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE ET PIONNIER DU CINÉMA DOCUMENTAIRE QUÉBÉCOIS. LE CINÉMA ÉTAIT POUR L'ABBÉ PROULX, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE ET UN MOYEN DE VALORISER LA CULTURE POPULAIRE. SES FILMS ONT PERMIS À PLUSIEURS GÉNÉRATIONS DE DÉCOUVRIR LE CARACTÈRE DISTINCT DU MODE DE VIE EN MILIEU RURAL (1930 - 1960) ET EN ONT FIXÉ LA MÉMOIRE À JAMAIS.

EN RECONNAISSANCE DE SON ŒUVRE, L'ABBÉ PROULX A REÇU, ENTRE AUTRES, LES DISTINCTIONS SUIVANTES:

- MÉDAILLE D'OR DU MÉRITE AGRICOLE (1983);
- COMMANDEUR DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRONOME (1985);
- ORDRE DU CANADA (1988);
- ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC (1988);

« J'AVAIS L'IMPRESSION DE SERVIR MES COMPATRIOTES ET LA VOCATION DANS LAQUELLE JE M'ÉTAIS ENGAGÉ, COMME PRÊTRE ET COMME AGRONOME. »

ON LUI DOIT LE PREMIER LONG MÉTRAGE SONORE DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC EN VAIN NOIR (1957)

**Contactez votre expert-conseil sans tarder !**

**La Coop**  
Rivière-du-Sud

**FORAIT**  
DESHERBAGE  
FERTILISATION

34, Ch. St-François Québec  
St-François (Qc) G0Y 3A0  
Tél. (418) 259-7715

on s'occupe de vos champs

## Projet d'efficacité énergétique de

Le 7 octobre dernier, le conseil de fabrique invitait la population à une rencontre d'information et de consultation concernant le projet d'efficacité énergétique pour notre église. Près de 30 personnes y ont assistés et nous avons cru utile d'informer les gens qui n'ont pu se rendre à la rencontre.

Le projet d'efficacité énergétique constitue des modifications importantes au système de chauffage ainsi qu'à l'éclairage. Le projet pour le chauffage utiliserait la géothermie pour chauffer l'eau des calorifères et un système de ventilation viendrait compléter le système étant donné que la géothermie ne permet pas de chauffer l'eau des calorifères à une température aussi élevée que notre système actuel.

Du premier janvier au 31 décembre 2007, la facture d'électricité et de chauffage s'est élevée à 21 110\$ pour l'église et le presbytère. En 2008, le coût fût de 24 561\$, représentant 17,1% du total des dépenses de la Fabrique. Pour 2009, au 31 août, la facture totale d'électricité et chauffage s'élève à 17 255\$ et nous pensons bien que la facture au 31 décembre sera supérieure à 20 000\$ même si nous n'avons plus le presbytère à chauffer.

Le coût total des travaux à réaliser pour le projet d'efficacité énergétique sera d'environ 135 000\$. Nous sommes à vérifier le montant de subvention que nous obtiendrions de

Hydro Québec qui devrait être de l'ordre de 48 000\$. Une subvention de Ressources Naturelles Canada d'environ 4 000\$ est disponible, ce qui porte le montant total de subventions à 52 000\$, réduisant le coût du projet à 83 000\$.

Selon les experts que nous avons consultés, l'économie annuelle que nous obtiendrions serait d'environ 12 460\$. Le projet serait donc complètement payé sur une période de 6,7 années. Des variations dans les coûts de l'électricité peuvent changer les données. Nous ne connaissons pas non plus la variation du prix de l'huile à chauffage que nous connaissons dans les prochaines années. Toutefois, la conversion à la géothermie nous protégerait des hausses importantes du prix du baril de pétrole. Nous avons ignoré le coût d'entretien du nouveau système car il est annulé par les coûts d'entretien du système actuel.

Étant donné que la géothermie n'en est pas à ses débuts, la façon d'analyser le dossier que nous avons retenu est le retour sur le capital investi. Voici notre réflexion.

Nous avons l'argent nécessaire pour effectuer les travaux. Nous avons donc le choix entre placer cet argent et recevoir des intérêts annuels, par exemple, un investissement de 83 000\$ placé à 4% rapporterait 3 320\$ par année.

# Ecoflo®

l'installation septique qui protège  
le mieux votre santé et votre environnement!

- Une installation septique qui retient 98 % du phosphore
- Un produit québécois choisi par plus de 35 000 familles
- Une valeur sûre pour votre propriété
- Une solution idéale pour remplacer les systèmes défectueux
- Le meilleur programme d'entretien et de garantie

UNE EXPERTISE QUÉBÉCOISE!



**Premier Tech  
Environnement**

PTENV.COM

## PHILIAS BLAIS & FILS ENR.

Jacques Blais, propriétaire

R.B.Q. : 8264-0913-12

218, Rivière-du-Sud

Saint-François, Montmagny (Qc) G0R 3A0

Téléphone : **418 259-7841**

Courriel : [ph.blais@globetrotter.net](mailto:ph.blais@globetrotter.net)

Site Web : [www.geocities.com/philiasblais](http://www.geocities.com/philiasblais)

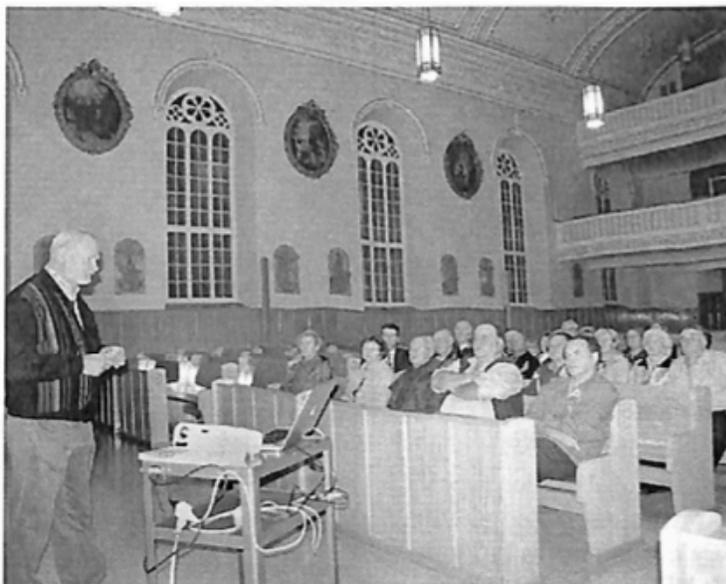
**SPÉCIALITÉS** • Déneigement • Drainage de champs  
Drainage de fondation • Épandage • Excavation • Fossés  
Installation de systèmes septiques • Terrassement • Transport  
Concassé • Gravier • Sable • Tuff • Terre noire, jardin et pelouse

**ÉQUIPEMENTS** • 3 camions • Bulldozer • Mini-excavatrice



# L'église Saint-François-de-Sales

Si nous investissons le même capital (83 000\$) dans le projet d'efficacité énergétique, nous aurons un retour sur le capital investi d'environ 12 460\$, soit un rendement sur le capital investi de 15,01% la première année. Le rendement des années suivantes dépend de données que nous ne connaissons pas: le prix de l'électricité et le prix du pétrole. Toutefois, nous avons des raisons de croire qu'il y a plus de chance que ces deux données augmentent au lieu de diminuer, ce qui augmenterait notre rendement.



Une trentaine de personnes ont assisté à la présentation du projet d'efficacité énergétique que la Fabrique projette pour l'église.

Si nous allons de l'avant avec le projet, nous ferions une recherche de commanditaires et de donateurs qui pourraient nous aider à baisser notre déboursé et ainsi augmenter notre retour sur le capital investi.

La rencontre du 7 s'est bien déroulée. Nous allons donc continuer à préciser les données afin de mieux répondre aux questions qui ont été posées. Nous devons valider et faire confirmer par écrit la participation de Hydro Québec ainsi que la participation de Ressources Naturelles Canada. Nous allons aussi tenter d'obtenir des confirmations des économies réalisées au Collège Sainte-Anne et à la Cathédrale qui ont fait un projet similaire l'an dernier et nous suivrons particulièrement le projet qui est en cours de réalisation à l'église de Saint-Pamphile. Nous allons aussi tenter d'avoir d'autres confirmations de projets réalisés depuis plus d'un an. Nous allons aussi tenter de répondre

à un citoyen qui s'inquiète de la température à l'arrière de l'église avec un système de géothermie.

Des questions sur l'isolation de l'église ont été posées. Nous avons répondu que l'isolation sera évaluée dans le « Carnet de Santé » de notre église que nous allons débiter à l'hiver avec l'aide d'un architecte. Le but du carnet de santé sera de faire la liste des différentes réparations ou rénovations nécessaires pour que notre église ne se détériore pas avec les années. À la suite du carnet de santé, le conseil de

Fabrique décidera des réparations ou rénovations les plus urgentes à effectuer en se dotant d'un calendrier de réalisations portant sur trois ans.

Si vous avez des commentaires ou des questions sur le projet d'efficacité énergétique, n'hésitez pas à en parler à un des marguilliers qui se fera un plaisir de vous expliquer le projet plus en profondeur.

## Votre conseil de Fabrique

Raynald Lalflamme, Michel Théberge,  
Denis Lemieux, Pierrette Roy, Louis-Marie Garant,  
Marc-André Bonneau et Daniel Ouellet, curé et président. ♦

Source: Louis-Marie Garant, marguillier  
Fabrique de Saint-François



Faites comme Yves,  
trouvez  
un emploi!

**C.A.R.E.**  
Centre d'aide et de recherche d'emploi  
Montmagny-L'Islet

**Siège social**  
MONTMAGNY  
418 248-9559

**Points de services**  
SAINT-FABIEN-DE-PANET  
SAINT-PAMPHILE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI  
1 877 337-9559

[www.lecare.ca](http://www.lecare.ca)



**André Fiset, naturothérapeute**

**Si vous avez:**  
Problème de dos, Sciatique, tendinite,  
Entorse lombaire, Douleur épaule - omoplate  
Fibromyalgie, Raideur musculaire, Epicondyle  
Problèmes de migraine

Formulaires officiels de déclaration pour  
les compagnies d'assurance approuvés  
par l'ordre des Naturothérapeutes du Québec  
pour les assurances collectives ONQ et AMTMDL

3151, avenue Royale Est  
Saint-Charles de Bellechasse  
(Québec) G0R 2T0  
Tél.: 418-887-6291

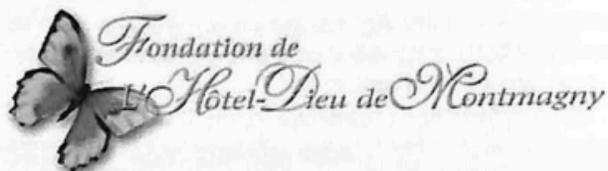
**André Fiset**  
Naturothérapeute • Équilibration corporelle  
Pierre chaude • Réflexologie • Kinésithérapie  
Relation d'aide

## Journée conférence pour les proches aidants

Les proches aidants sont invités à venir se ressourcer lors d'une journée conférence placée sous le thème « Un peu de répit pour moi aussi ».

L'activité se déroulera le mercredi 4 novembre à la salle communautaire de Cap-Saint-Ignace de 13h à 17h et en soirée de 18h à 20h30. Sur place, M. Denis Carignan conférencier et la présence de nombreux kiosques d'information, notamment: CECB Montmagny-L'Islet, vêtements adaptés (Vêtements Lévesque), popotes roulantes, coopératives de services à domicile, Société d'Alzheimer, Baluchon Alzheimer Québec, CSSS Montmagny-L'Islet.

Cette journée est offerte par le Centre d'entraide bénévole (CECB) de Montmagny-L'Islet, en collaboration avec La Société d'Alzheimer Chaudière-Appalaches, la Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny, la Coopérative de services à domicile de la MRC de L'Islet et le Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet. ♦



### LOTO-FONDATION 2009

## Liste des gagnants

NUMÉRO DE BILLET	NOMS	MONTANT
4004	Gertrude Paradis, Ste-Perpétue	1 500 \$
0474	Jean Carrier, Montmagny	1 000 \$
1119	Diana Gagnon, Cap-St-Ignace	500 \$
1751	Lucie Talbot, Ste-Apolline	500 \$
6712	Julie Lévesque, St-Aubert	100 \$
5389	Francine Pomerleau, St-François	100 \$
3980	Annette Dubé Cloutier, L'Islet	100 \$
2632	Pierre Roy, St-François	100 \$
3789	Brigitte Pelletier, L'Islet	100 \$
4425	Marielle Pelletier, Montmagny	100 \$
6383	Emery Gamache, Berthier-sur-Mer	100 \$
2955	Denise Bernier, Montmagny	100 \$
5542	St-Vincent-de-Paul de St-Mathieu, Mty	100 \$
3678	Yvon Sirois, L'Islet	100 \$

Félicitations à tous les gagnants. ♦

## On s'en occupe!

### ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE



**Pierre Paré**  
COURTIER EN  
ASSURANCES DE  
DOMMAGES



**Denise Prévost**  
SOUSCRIPTRICE



**Andrée-Anne Vézina**  
COURTIER EN  
ASSURANCES DE  
DOMMAGES



**Caroline Lévesque**

### PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS



**Bertrand Bélanger**  
CONSEILLER EN SÉCURITÉ  
FINANCIÈRE



**Réal Fontaine**  
CONSEILLER EN SÉCURITÉ  
FINANCIÈRE



**Frédéric Picard**  
CONSEILLER EN SÉCURITÉ  
FINANCIÈRE



**Francis Fontaine**  
CONSEILLER EN SÉCURITÉ  
FINANCIÈRE



**AFL**  
Groupe Financier  
UN CHOIX DE CONFIANCE

**248-3358**

234, boul. Taché Est, Montmagny

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

SIÈGE N° 1

**FERNAND  
BÉLANGER**



Citoyennes, citoyens de Saint-François,

Comme vous le savez sans doute, c'est ce dimanche 1er novembre que les gens de Saint-François pourront se prévaloir de leur droit de vote afin d'élire un nouveau conseiller au sein du conseil municipal.

C'est à cet effet que, moi, Fernand Bélanger, époux de Louise Théberge et père de quatre enfants, résidant de Saint-François depuis 35 ans, sollicite votre confiance afin de vous représenter dignement au conseil municipal. Je ne suis pas un inconnu vous direz et, vous avez raison.

Membre actif de la garde paroissiale depuis 1980, membre des chevaliers de Colomb conseil 2634 depuis 1971, j'ai également œuvré 12 ans pour la municipalité dans diverses fonctions qui m'ont amené à bien connaître tout le déroulement des travaux qui se rattachent aux prises de décision des dirigeants. J'ai toujours dit «oui» et avec plaisir en m'impliquant bénévolement que ce soit pour les loisirs, la Foire au village, etc.

Retraité depuis un an, je suis donc très disponible et prêt à consacrer le temps nécessaire au bon fonctionnement de la municipalité.

Que ce soit les projets actuels (développement résidentiel, projet du presbytère, ...) ou futurs, le gros bon sens et le désir de servir seront mes guides pour prendre les bonnes décisions.

Ainsi, le 1er novembre, je compte sur votre appui. Je vous remercie sincèrement à l'avance de me faire confiance et soyez assurés que je travaillerai en étroite collaboration avec les autres membres du conseil.

Pour un représentant à l'écoute des gens et au bon fonctionnement de sa municipalité, votez Fernand Bélanger. Merci!

Pour me joindre : 418-259-7347

**Dimanche 1<sup>er</sup> novembre**

**de 10 heures à 20 heures**

**Centre des Loisirs**

**567, chemin St-François Ouest**

*Opinion*

## Vive les accords des désaccords du Commerce intérieur

M. Charest et M. Béchar, vous vous apprêtez à entériner les nouvelles dispositions agricoles (chapitre9) de l'Accord sur le commerce intérieur identiques à celles refusées en juillet 2008 et ceci sans consulter les acteurs principaux, les agriculteurs et agricultrices. Dans une démocratie comme la notre, il est inconcevable de laisser un comité de sous-élus de l'A.C.I. le soin de trancher la légitimité de nos lois, règlements, notre mise en marché, la gestion de l'offre. C'est une gifle à notre autonomie, à l'innovation de la promotion de l'alimentation conforme à l'attente des Québécois. Tout ceci pour protéger vos amis, les multinationales ou encore certains transformateurs ou détaillants à la moralité plus que douteuse.

En tant que représentant du secteur bovin, une telle signature permettrait d'attaquer et contester le cahier des charges qui précise les modalités de production des veaux de grain et veaux de lait, le canal unique de mise en marché des bovins de réforme, le règlement sur la garantie de paiement, le système québécois de traçabilité, et autres. Ce sont des outils collectifs essentiels aux yeux des producteurs de bovins, et qui ont démontré leur efficacité dans le cadre du développement de la production bovine. Leur remise en question serait donc fortement dommageable pour l'industrie.

Messieurs les élus, vous semblez ignorer que nous avons les statuts d'entrepreneurs, d'hommes et femmes d'affaires sans pouvoir, c'est unique au Québec, de gestionnaire, de professionnels qui gèrent des millions d'actifs et qui se sont engagés à produire des aliments à moindre coût pour gagner sa vie et cela sans subvention pour les productions sous gestion de l'offre, d'ailleurs c'est un modèle envié du monde entier et même des «maudits»américains individualistes, nous avons aussi le statut de visionnaire, de créateurs et artistes. Vous nous ridiculisez en nous écartant du processus de décision. C'est admettre cette non reconnaissance de la profession de nourricier du monde car on ment à ce même monde depuis des lustres sur les véritables enjeux, en cachant les véritables acteurs.

Vous reléguez au rang de simples figurants un spectacle avilissant, où vous, politiciens(nes) et ses porte-paroles sont les vedettes. Mais la réalité est que vous les gouvernements, dormez sur la «switch» depuis des décennies et ça fait votre affaire. À laisser trop longtemps les autres s'occuper de nos affaires, de notre avenir, de façonner notre identité ou plutôt notre ombrage, on finit tout bêtement par devenir invisible et sans nom, sauf peut-être l'habitant, le colon pour les ignorants.

Ce n'est pas parce que vous croyez en votre doctrine que celle-ci est forcément vraie. La liberté consiste moins à faire

Suite à la page 10

Suite de la page 9

## ...Commerce intérieur

sa volonté qu'à ne pas être soumis à celle des autres. Ce qui est juste est souvent oublié au profit de ce qui est commode. Comme vous nous informez mal, vous avez transformé les agriculteurs-citoyens en agriculteurs-sujets. Vous, décideurs, ne détruisez pas la beauté de notre système de production, dont les preuves sont inexpugnables, pour de futurs rêves futiles. L'avenir que vous nous offrez, producteurs et consommateurs, c'est un fantôme aux mains vides qui promet, mais qui n'a rien à offrir si ce n'est qu'ennuis et famine.

Si vous vous accordez le droit de tout faire sans notre accord, il vous faudra en subir les conséquences. En signant cet accord tel quel, vous restreignez le développement de l'agriculture québécoise et nous devenons une société décadente. Sans oublier que vous vous moquez de nous en nous imposant une panoplie de règlements qui se traduisent par des contraintes bétonnées au point de freiner totalement l'accès à la profitabilité.

Vous avez non seulement un devoir moral et social, vous avez aussi le devoir de rassembler. Vous avez à la fois un devoir de réserve et sans réserve, mais vous n'avez pas le devoir sous toute réserve. Rappelez-vous que l'agriculteur est comme le bambou qui se courbe, cependant, il est plus fort que le chêne qui résiste. La différence entre ce que vous faites et ce que vous pourriez faire, suffirait pour résoudre la plupart de nos problèmes.

Donc, si je vous pose la question, pourquoi voulez-vous signer un A.C.I. comme cela? Ne me répondez pas, c'est parce que c'est comme ça, parce que c'est comme ça, sinon, vous venez de m'avouer que vous ne comprenez pas le «c'est comme ça»

Rappelez-vous que l'agriculture est le plus bel art au monde, parce qu'elle est la mère nourrice de tous les arts. Xénophon 350/ajc. *Il n'est nul art au monde auquel soit requis une plus grande philosophie qu'à l'agriculteur, même nos orateurs et notre justice n'ont jamais atteint ce sommet.* ♦

**Jean-Yves Gosselin, président, Bovin Côte du Sud**

Destinataires: Premier ministre, Jean Charest

Ministre du M.A.P.A.Q., Claude Bécharde

Député de Montmagny-L'Islet, Norbert Morin

**MARTIN SIMARD  
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789

Ligne directe: 1 800 463-8744

**La Plage**   
www.laplage.ca  
Restauration ■ Hébergement ■ Réception  
195, boul. Blais Est Berthier-sur-Mer

*Un party de Noël au bord de l'eau*



Quelques dates  
encore disponibles  
pour votre  
**Party des fêtes**

**Soirée PME**

Vendredi  
11 décembre

Joignez-vous à  
d'autres groupes  
pour votre  
Party de Noël

*Ambiance unique*

Animation  
André Jean

MAINTENANT OUVERT A L'ANNÉE!  
du jeudi au dimanche  
motoneigiste, sentier # 5

**RÉSERVATION 418-259-7514**



**Produits Métalliques Roy  
inc.**

52, boul. Morigeau  
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711

FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

SIÈGE N° 1

STEEVE  
BLAIS



Bonjour chers concitoyens, concitoyennes,

Je me présente: Steeve Blais, 32 ans, conjoint de Annie St-Pierre Tremblay et père de quatre enfants.

Natif de Saint-Michel-de-Bellechasse, nous sommes établis à Saint-François depuis déjà cinq ans. Depuis neuf ans, je travaille à mon compte dans le domaine des services agricoles, principalement pour les producteurs de Saint-François, mais depuis deux ans, j'ai consacré beaucoup de temps à percer le marché de la vente avec des produits sanitaires écologiques.

Tout comme mon arrière grand-père, M. Gérard Blais, je suis activement impliqué dans ma communauté. L'été, je suis entraîneur au baseball depuis trois ans tout en faisant partie du conseil d'administration, et durant la saison hivernale, je m'occupe du hockey sur glace. J'ai aussi siégé aux loisirs pendant deux ans.

Aujourd'hui, j'ai envie d'aller plus loin en soumettant ma candidature à titre de conseiller municipal, car je crois sincèrement qu'une partie de la population n'est pas bien représentée: celle des jeunes familles. Je veux participer au développement de la municipalité, pour que d'autres familles aient le goût, comme vous et moi, de venir s'établir ici. Bien sûr, vous en conviendrez, il faut aussi continuer à offrir d'excellents services pour tous, sans oublier nos aînés, afin qu'ils puissent rester le plus longtemps possible parmi nous.

Chers Sudfrançais et Sudfrançaises, dites-vous bien que si travailler en équipe dans la sincérité et l'harmonie est mon but, ce n'est qu'ensemble que nous y parviendrons !

Alors, ce dimanche 1<sup>er</sup> novembre, votez Steeve Blais pour que démarre «notre» aventure!

Merci et à bientôt.

**Dimanche 1<sup>er</sup> novembre**  
de 10 heures à 20 heures

**Centre des Loisirs**  
567, chemin St-François Ouest



# Desjardins

## Gagnants du Programme de Bourses d'études

La Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a remis 4 800\$ en bourses d'études, le 16 octobre 2009, lors de la Semaine Desjardins.

Dans le cadre du programme de bourses d'études des Caisses populaires Desjardins des MRC de Montmagny et de L'Islet, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a remis 12 bourses totalisant 4 800\$.

L'attribution de ces bourses s'effectue par tirage au sort parmi les étudiants et étudiantes de niveau post secondaire (formation professionnelle, collégiale et universitaire) qui ont complété correctement le bulletin de participation et qui répondent aux exigences énumérées au sein du dépliant promotionnel du programme. Au total, 74 étudiants ont participé au concours cette année. Le tirage a été effectué dans le cadre de la semaine Desjardins, soit le vendredi 16 octobre dernier à midi par M. Yves Jean, membre de la caisse, assisté de M. Christian Fournier, directeur général de la caisse et Mme Fabienne Garant, responsable de la clientèle jeunesse de la caisse.

Depuis la première parution de programme en 1994, c'est pas moins de 60 000\$ qui ont été distribués à quelques 186 étudiants et étudiantes. Cet appui vient confirmer une fois de plus l'engagement de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud à vouloir soutenir les efforts et la motivation de celles et ceux qui ont choisi la voie de l'approvisionnement et de l'enrichissement des connaissances.

Les gagnants des bourses d'études pour cette année sont:

### Niveau collégial et formation professionnelle

- Maxime Dufour, 300\$ • Jonathan Lamonde, 300\$
- Audrey Bonneau, 300\$ • Stéphane Bonneau, 300\$
- Sabrina Blais, 300\$ • Jason Létourneau, 300\$
- Mathieu Dumas, 300\$ • Patrick Garant Pelletier, 300\$.

### Niveau universitaire

- Philippe Simard, 600\$ • Jocelyn Paré, 600\$
- Cynthia St-Laurent, 600\$ • Priscilla Garant Pelletier, 600\$.

Félicitations à tous les gagnants. ☺

**nokian**  
**HAKKAPELIITTA 5**

Fait de ses nouveaux crampons quadrangulaires et de la disposition originale de ses lamelles (sans excubites), le nouveau Hakkapeliitta 4 de Nokian annonce déjà la nouvelle génération de pneus d'hiver à crampons.

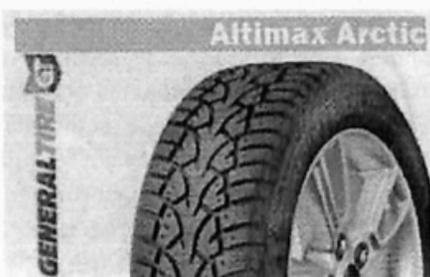
Maintes fois vainqueur lors de tests effectués par des magazines automobile européens, le Hakkapeliitta 4 est un tracteur incontesté en matière d'adhérence sur la glace.

Semelle en forme de tête de flèche  
Meilleure évacuation de l'eau, de la neige et de la saumure de même adhérence latérale supérieure.



Cet hiver, achetez des pneus à la mesure des conditions hivernales de notre région qui sont très rigoureuses. La sécurité passe avant tout. Ce qu'il y a entre vous et la route sont vos pneus, d'où l'importance d'en choisir un qui répond à vos besoins.

Pour une durée limitée, profitez des rabais offerts par la plupart des manufacturiers. Des rabais de 20\$ à 100\$ à l'achat de 4 pneus selon le pneu et / ou le manufacturier.



- Dessin de semelle directionnel.
- Technologie innovatrice offrant traction et stabilités accrues en toutes conditions hivernales.
- Muni d'alvéoles pouvant recevoir des crampons.



- Offre une traction maximale sur glace et neige.
- Procure un haut niveau de confort ainsi qu'une rigidité structurale.
- Muni d'alvéoles pouvant recevoir des crampons.



- Est spécialement conçu pour nos hivers rigoureux.
- Procure une douceur de roulement tout en étant très sécuritaire.
- Offre une traction et un freinage accrus sur la glace et la neige compacte.



- Dessin de semelle directionnel.
- Technologie innovatrice offrant traction et stabilités accrues en toutes conditions hivernales.
- Muni d'alvéoles pouvant recevoir des crampons.



**Au Centre de l'auto Berthier**, il nous fera plaisir de vous conseiller sur l'achat du pneu idéal qui répondra le mieux à vos besoins et ce, à un prix très compétitif.

Durant la période des pneus, nous serons ouverts les soirs et les week-ends.

**Stéphane Fournier 259-7739**

## Nouvelle venue au CLD de la MRC de Montmagny

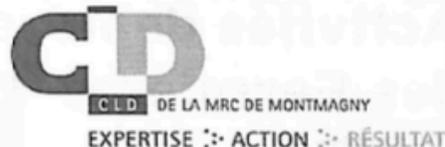
Depuis la fin septembre, une nouvelle ressource, Mme Mélanie Simard, a joint l'équipe des services aux entrepreneurs du CLD de la MRC de Montmagny à titre de conseillère aux entreprises. En joignant les rangs du CLD, Mme Simard fait en quelque sorte un retour aux sources puisqu'elle a travaillé de nombreuses années dans la région pour diverses organisations à vocation économique.

Bachelière en administration des affaires, Mme Simard possède une vaste expérience dans le domaine de l'administration et de la gestion. Par le passé, elle a notamment été formatrice pour le cours Lancement d'une entreprise dans les Commissions scolaires des Navigateurs et de la Côte-du-Sud et directrice générale de la SADC de Bellechasse-Etchemins et de l'Office d'initiatives économiques de Montmagny.

Au sein de l'équipe des services aux entrepreneurs, Mme Simard a le mandat d'accompagner les entrepreneurs dans le développement de leur projet d'entreprise en les encadrant, en leur donnant des conseils techniques et en les orientant vers les diverses sources de financement.

Les entrepreneurs qui ont un projet d'affaires en tête et qui veulent obtenir de l'aide peuvent communiquer avec elle en composant le 418 248-5984, poste 231 ou en écrivant à [msimard@montmagny.com](mailto:msimard@montmagny.com).

Source: Émilie Laurendeau  
Communications régionales Montmagny



Mélanie Simard a joint l'équipe du CLD de la MRC de Montmagny au sein de l'équipe de services aux entrepreneurs.



  
**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
 QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101  
 Montmagny (Québec) G5V 2T3  
 Tél.: 418 234-1893  
 Sans frais: 1 866 774-1893  
 Téléc.: 418 234-1659  
[nmorin@assnat.qc.ca](mailto:nmorin@assnat.qc.ca)



**GARAGESERVICES**  
**Mario Tech Inc**

MARIO THÉBERGE  
 propriétaire  
 2, boul. Taché Ouest  
 Montmagny (Québec)  
 G5V 3A1  
 418 248-1800

Spécialité VOLKSWAGEN  
 Mécanique générale

## IMPRESSION RIVE-SUD



[www.impression-rivesud.com](http://www.impression-rivesud.com)

Pour tous vos projets d'impression petits ou grands, **vous méritez** la qualité, le service et un prix compétitif !

Contactez-nous, il nous fera plaisir de vous rencontrer.

**418 248-6965**



PAPETERIE COMMERCIALE | DÉPLIANTS | BROCHURES | FACTURES | AFFICHES | ET BEAUCOUP PLUS

# Activités de novembre des Fermières

## 1<sup>er</sup> novembre

Le dimanche 1<sup>er</sup> novembre à 10h30. Il y aura célébration à l'intention des Fermières vivantes et défuntes. Vous êtes invités à vous joindre à nous.

## 11 novembre

La réunion du Cercle de fermières de Saint-François se tiendra le 2<sup>e</sup> mercredi du mois au local habituel: • Possibilité d'avoir un invité • Soulignons la Ste-Catherine • Goûter.

## Recette des Fermières

### Crème de citrouille



- |                      |                          |
|----------------------|--------------------------|
| 750 ml (3 tasses)    | citrouille coupée en dés |
| 500 ml (2 tasses)    | carottes en dés          |
| 500 ml (2 tasses)    | pommes de terre en dés   |
| 1 ml (1/4 c. à thé)  | gingembre                |
| 250 ml (1 tasse)     | d'eau salée              |
| 45 ml (3 c. à soupe) | beurre                   |
| 125 ml (1/2 tasse)   | oignons hachés           |
| 375 ml (1 1/2 tasse) | lait ou crème 15%        |

Dans une casserole, mélanger les dés de citrouille, les carottes et les pommes de terre.

Saupoudrer de gingembre. Ajouter l'eau salée et amener à ébullition. Réduire la chaleur et faire mijoter environ 15 min. en brassant jusqu'à fermeté.

Égoutter les légumes.

Faire fondre le beurre dans une casserole. Y faire revenir les oignons à feu doux, environ 5 min., jusqu'à ce qu'ils soient transparents.

Ajouter le lait et les légumes égouttés.

Passer au mélangeur jusqu'à consistance lisse.

Poursuivre la cuisson 2 ou 3 minutes, juste pour réchauffer. ❖

## Collecte de catouches et cellulaires

Pour Mira, ça va bien. Il nous fait plaisir de collecter vos cartouches d'encre et vos cellulaires.

## Rappel

À propos du ménage à l'église, il est toujours possible de donner vos noms aux membres du Comité.

## Activité de Noël

Cette année, l'activité de Noël se tiendra le mercredi 9 décembre à 18h au restaurant L'Arrêt Stop. Notre échange de cadeaux consistera en des articles ou des décorations pour la cuisine. Le montant: entre 8\$ et 10\$. ❖

## FERME MONYVILL ENR.

<p><b>Vente et Préparation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bois de construction</li> <li>Bois d'allumage</li> <li>Foin • Grain • Paille</li> </ul> <p><b>Yvon Montminy</b> 462, ch. St-François O. Saint-François GOR 3A0</p>	<p><b>Sciage • Planage • Séchoir à bois</b></p> <p><b>Service de mini-pelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Excavation • Terrassement • Drainage</li> <li>Marteau hydraulique • Laser</li> <li>Godets de 12, 24, 42 pouces</li> </ul> <p>RÉQ: 8343-3219-14</p>
--	---

**Transport**

- Pierre • Terre noire
- Gravier • Compost
- Bois de chauffage
- Billots • camion plate-forme

**Rés.: 418-259-2635**  
**Cell.: 418-241-8488**

## Boulet

Encans Boulet inc.

---

**Alfred Boulet**

564, chemin Rivière-Sud  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) GOR 3A0

Tél.: (418) 259-7086  
Fax: (418) 259-2610  
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

# Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE  
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC GOR 3A0

**TÉL.: 418 259-7700**  
**SANS FRAIS: 1 800 463-4877**

LE LUNDI 9 NOVEMBRE

# DEBOUT!

avec Nancy Gagnon

dans Montmagny–L'Islet–  
Kamouraska–Rivière-du-Loup

Adjointe par l'agent officiel de Nancy Gagnon

 **BLOC  
QUÉBÉCOIS**

[www.blocquebecois.org/nancy-gagnon-MLKR](http://www.blocquebecois.org/nancy-gagnon-MLKR)

**RIVIÈRE-DU-LOUP**

600, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C6  
☎ 418 862-8940 @ bloc.mlkr@gmail.com

**MONTMAGNY**

82, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1K2  
☎ 418 248-8500 @ bloc.mlkr@gmail.com

  
L'Écho de Saint-François

Novembre 2009

15

## Stationnements privés au pavillon Bédard

Le pavillon Pierre-Laurent Bédard est un bâtiment patrimonial qui abrite six logements. Chacun des locataires du bâtiment a son propre stationnement. Ces derniers sont situés à l'ouest de l'édifice. Ils sont facilement repérables car il y a des poteaux avec des prises réchauffe-moteurs. Sur ceux-ci, apparaissent les numéros de chacun des logements.

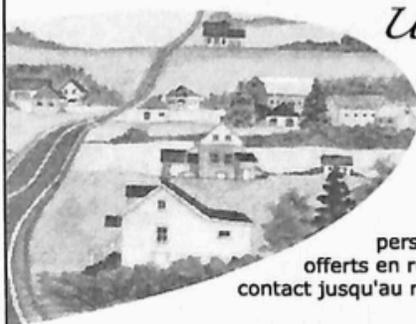
Je demanderais aux gens qui viennent à la Maison de la paroisse pour des réunions de laisser ces places de stationnement libres en tout temps. Parfois, les places sont rares mais, s'il vous plaît, respectez ces locataires qui ont droit à leur stationnement.

Petit conseil: s'il n'y a pas de stationnement de libre sur le terrain de la Maison de la paroisse, vous pouvez laisser votre véhicule dans la cour de la Caisse populaire, du bureau de poste ou encore à l'église. Tout ce que ça demande, c'est un petit effort. Merci de votre courtoisie. ♦

Yves Laflamme, dir. gén./sec.-trés.

**Formations en transformation alimentaire** – L'ITA, campus de la Pocatière et le Collectif régional en formation agricole offrent une série de formations en transformation alimentaire. Consultez le site Internet de l'ITA au : [www.ita.qc.ca](http://www.ita.qc.ca) dans la section « Formation continue » ou celui des Collectifs régionaux en formation agricole au : [www.formationagricole.com](http://www.formationagricole.com). Information: 1 800 383-6272 poste 1 ou [cfpita@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:cfpita@mapaq.gouv.qc.ca). ♦

### Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

**PROMUTUEL**  
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent  
259-7405

## Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

## Des Fleurs pour la Vierge de Fatima

Au printemps, à l'endroit des entreprises et des paroissiens et paroissiennes de Saint-François, nous avons sollicité vos dons en argent. L'objectif servant pour l'achat de fleurs pour la grotte et des fertilisants pour les vivaces dans le rocher. Donc, nous profitons de ce moment pour exprimer notre grande reconnaissance à tous ceux qui ont répondu à notre invitation. Dans ces dons reçus, nous percevons votre souci de faire équipe avec nous, pour faire grandir la beauté chez nous. ♦

Michel Théberge, marguiller  
Fabrique de Saint-François

Jean Normand  
Vice-président  
T.D.L.



Pierre Normand  
Président  
T.D.L.

## La Maison Funéraire Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1<sup>re</sup> rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
Adm: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

TÉL: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: [lnormand@globetrotter.net](mailto:lnormand@globetrotter.net)

### Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région



Permis S.A.A.Q.: 60666



NEUFS ET USAGÉS  
USAGÉS à partir de 25\$

#### Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage



873, Rang Nord  
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud  
GOR 4B0  
TÉL.: 418-248-1422 FAX.: 418-248-7074

@: [ggsamson@globetrotter.net](mailto:ggsamson@globetrotter.net)

Visitez notre site web: [GGBSAMSON.COM](http://GGBSAMSON.COM)



**Auto PLACE**  
MAÎTRE MÉCANICIEN

Germain  
Gilbert  
Brigitte  
Samson  
Propriétaires



# Salon REFLET BEAUTÉ



*Vous offre un monde de Beauté et de Détente*



**Relevez le défi Dr Renaud**  
*il changera à jamais la santé de votre peau*

- 1- Rencontre personnalisée
- 2- Analyse SkinLab
- 3- Soins couple d'éclat
- 4- Coaching Beauté

**50\$** tx incl.  
**LEËOUT**

**BYE! BYE! STRESS**

avec les Mercredis Détente

**10\$ de rabais**

sur les soins de massothérapie.

Possibilité de massage en duo



*Venez rencontrer notre équipe de professionnelles*

**133, rue Principale, St-Raphaël 418-243-3376**

Certificat cadeau

+

Forfaits beauté et détente

**TOUT S'ËLEËMËMEËTOIT!**

esthétique • électrolyse • pose d'ongles  
massothérapie • coiffure • laser  
bronzage • maquillage permanent

**CONCOURS**

10 personnes auront la chance de gagner notre nouveau soin SkinLab d'une valeur de 50\$.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Retournez votre coupon dûment rempli à:  
Salon Rêflet Beauté 33, Principale, St-Raphaël QRC



*Souper reconnaissance de la CCIM*

## Luc Dupont sera le conférencier invité

Le samedi 14 novembre prochain, la Chambre de Commerce et Industrie de Montmagny (CCIM) tiendra son traditionnel souper de reconnaissance «MRC de Montmagny en affaires» à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault de Montmagny. Cette soirée, qui vise avant tout à honorer la personnalité économique 2009 de la région, sera également l'occasion de souligner les 15 années de présence dans le milieu du Centre d'études collégiales de Montmagny et d'entendre le réputé communicateur Luc Dupont.

Auteur, professeur et conférencier, Luc Dupont est bien connu des étudiants et professionnels des communications puisqu'il est l'auteur de plusieurs ouvrages qui sont devenus des références en matière de publicité. Il collabore d'ailleurs régulièrement avec les médias écrits et parlés pour démystifier les questions touchant la publicité, le marketing et l'image.

Lors de son passage à Montmagny, il parlera de l'importance de la publicité ou du marketing pour bien vendre ses produits et services ainsi que du rôle majeur du web dans les communications de toute entreprise.

Pour assister à ce souper reconnaissance qui promet d'être des plus intéressants, il suffit de se procurer une carte au coût de 60 \$ pour les membres et de 75 \$

pour les non-membres en communiquant avec la CCIM, au 418 248-3111, avant le vendredi 6 novembre. ♦

Source : Émilie Laurendeau  
Communications régionales Montmagny

**FERME HORTICOLE**  
**Lajoie**

Conception, réalisation  
et entretien paysager  
Centre-jardin  
Producteur de vivaces  
et d'annuelles



330, boul. St-Vallier  
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0  
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE



**GARANTIE NATIONALE**

Fernand Langlois  
Président

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**  
174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5  
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

## LEMIEUX PARENT THÉBERGE

AVOCATS S.N.

*Vous, vos droits*

*et nous...*

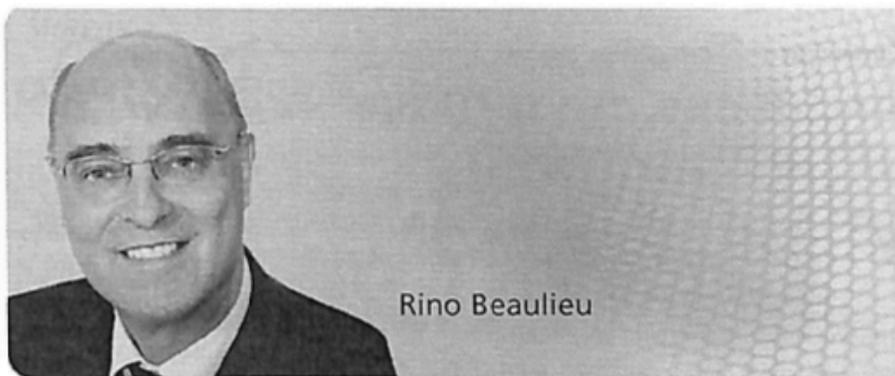
*Depuis plus de 30 ans!*

63, boulevard Taché Ouest, bur. 102, Montmagny, Québec G5V 3A3

Téléphone : 418 248-3114 | Télécopieur : 418-248-2945

lemieuxparenttheberge@cgocable.ca

## Départ à la retraite



Chers membres,

Je tiens à vous informer que le 3 avril sera ma dernière journée de travail puisque c'est à ce moment que je quitterai mes fonctions pour une retraite bien méritée après près de 30 années passées à la direction générale de la Caisse populaire de Berthier-sur-mer.

Mon mandat se termine sur un bilan positif. Appuyé par une équipe de personnes compétentes et dévouées, toutes ces années furent pour moi des plus enrichissantes tant sur le plan personnel que professionnel. J'ai également pu compter sur le soutien de dirigeants engagés qui m'ont témoigné leur confiance et qui ont investi temps et énergie pour assurer le développement de notre coopérative de services financiers.

Le regroupement de notre caisse avec la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud, qui se réalisera d'ici quelques mois, vous permettra d'envisager l'avenir avec confiance. Vous pourrez bénéficier d'une institution financière plus forte, en mesure de vous offrir des services spécialisés qui répondront bien à vos attentes.

M. Christian Fournier, assurera la direction générale de cette nouvelle caisse qui sera officiellement constituée le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Après son entrée en fonction, je demeurerai à l'emploi de la Caisse jusqu'à la date prévue de mon départ à la retraite afin de l'assister dans cette étape qu'est la transition vers la nouvelle organisation.

M. Fournier œuvre au sein du Mouvement Desjardins depuis 18 ans, dont 10 années à titre de directeur général de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud. Possédant une solide expérience de même qu'une expertise accrue du domaine financier, il est titulaire de certificats en administration, en planification financière de même qu'en leadership du changement. Natif de notre région, il connaît bien la réalité, les enjeux et les défis des municipalités desservies par la nouvelle caisse.



En terminant, soyez assurés que je laisse avec le sentiment du devoir accompli, mais c'est toutefois avec regret que je quitte une équipe extraordinaire de même que des sociétaires fidèles.

*Rino Beaulieu*

## Tendances maquillage



par Candy Roy • Salon Reflet Beauté

*Avec l'arrivée de l'automne, on a envie de maquillage un peu plus soutenu pour contraster avec l'été et ses couleurs plus pâles.*

C'est la saison où l'on peut tester de nouvelles couleurs, de nouveaux mélanges: les finis et les textures sont à la une, le mat, le nacré et le métallique se combinent ensemble ou en superposé.

Pour être «in», on ose plus d'intensité dans le regard avec des couleurs plus profondes comme le gris, le vert et les violes, ce qui est très tendance.

Pour détourner les regards consulter votre esthéticienne. ☪



## Tel-Écoute de retour avec un nouvel horaire

Vous vivez des moments difficiles et vous aimeriez en parler ?

Parler d'un problème est déjà un pas vers le mieux-être...

Écouter l'autre, c'est lui permettre d'exister tel qu'il est, dans sa globalité et sa dignité.

Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive

7 jours / 7

Du lundi au vendredi de 18h à 3h du matin

Les samedis et dimanches de midi à 3h du matin

ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT

418-248-4445 ☪

## Les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale lancent la première semaine de l'économie sociale

Le président de la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches, M. Raymond Gouin, et la présidente du Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale, Mme Linda Maziade, ont procédé aujourd'hui au lancement de la Semaine de l'économie sociale qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 7 novembre prochain. Pour la toute première fois, les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale s'associent pour promouvoir une forme d'économie qui ne cesse de prendre de l'ampleur en présentant un événement original au cours duquel une trentaine d'activités organisées par une soixantaine d'entreprises d'économie sociale issues des deux régions seront offertes.

Rappelant que l'économie sociale demeurait encore méconnue du grand public, M. Raymond Gouin a souligné l'importance de poursuivre les efforts de promotion et de mettre en place des activités stimulantes afin de mieux la faire connaître à la population. « Cette année, pour maximiser l'impact de leurs démarches, les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale ont décidé de travailler conjointement et de concevoir un événement de grande envergure qui permettra

aux gens d'entrer en contact direct avec les entreprises sur les lieux mêmes où elles évoluent. Ce faisant, c'est à une véritable incursion dans un monde guidé par des principes sociaux et démocratiques qu'elles convient la population à l'occasion de la Semaine de l'économie sociale. »

Mme Linda Maziade a pour sa part indiqué que l'économie sociale connaissait un essor significatif depuis quelques années. « L'économie sociale occupe une place de plus en plus importante dans le développement de nos communautés. Non seulement les entreprises qui en font partie poursuivent-elles une finalité de services socialement utiles à leurs membres ou à la collectivité, mais leur impact économique impressionne. Ainsi, rien que dans la région de la Capitale-Nationale, les entreprises d'économie sociale ont généré des revenus de l'ordre de 1,6 milliard de dollars en 2007, alors que ce montant a atteint 1,06 milliard dans la région de la Chaudière-Appalaches. Il s'agit là d'un apport majeur à la vitalité économique des deux régions. »

### Un peu de tout pour tous

Les organisateurs de la première Semaine de l'économie sociale n'ont pas

ménagé leurs efforts pour concocter un programme susceptible d'attirer un large public. Figurent ainsi au menu des journées portes ouvertes et des visites guidées dans de nombreuses entreprises (centre de tri, usines, médias communautaires, ressourceries, coopératives de solidarité, etc.), des expositions, des dégustations, des activités d'échange et de formation, une foire de l'économie sociale, une projection de film, un lancement de livre, la vente d'articles divers (vêtements usagés, produits agroalimentaires locaux et équitables, objets utilitaires, etc.) et bien d'autres activités encore.

Rappelons que la Table régionale d'économie sociale de la Chaudière-Appalaches (TRESCA) et le Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale (PRESCN) sont deux organisations vouées à la promotion de l'économie sociale et à la concertation des intervenants œuvrant dans ce secteur d'activité. ☪

Source: Yvan Gendron,  
Conseiller en communication  
Table régionale d'économie sociale de  
Chaudière-Appalaches

Pèlerinages avec Mgr Yvon-Joseph Moreau

## Soirées d'information

Deux pèlerinages simultanés sont offerts aux adultes et aux jeunes adultes (18-35 ans) du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en compagnie de M<sup>gr</sup> Yvon-Joseph Moreau. Ces pèlerinages auront lieu du 2 au 16 août 2010 et constituent une chance unique de vivre de beaux moments avec notre évêque dans des lieux riches et symboliques de notre histoire chrétienne. Vous aimeriez en apprendre davantage sur ces pèlerinages? Rendez-vous à la soirée d'information suivante, le jeudi 12 novembre, à 19h30, à la Salle Odilon-Marois de l'église Saint-Thomas de Montmagny.

Vous pouvez aussi communiquer avec la responsable du Service de pastorale jeunesse, madame Annie Sénéchal, au 418-856-1811, poste 101 ou par courriel à [pastoralejeunesse@hotmail.com](mailto:pastoralejeunesse@hotmail.com).

Source: Gaétan Godbout  
Service diocésain d'information

Groupe d'entraide en allaitement

## Invitation aux rencontres



Le Re-lait, groupe d'entraide en allaitement, organise des rencontres permettant d'échanger sur différents thèmes et situations entourant l'allaitement en attendant bébé ou après son arrivée. Nous avons 2 lieux de rencontre: tous les 2<sup>e</sup> jeudi du mois à 13h30 au local Scouts situé au 11, avenue de la Fabrique à Montmagny (à côté du CPE Le Farfadet), et tous les 2<sup>e</sup> mercredi du mois au Centre-Femmes La Jardilec situé au 25, rue Gérard-Ouellet à St-Jean-Port-Joli. De plus, pour une deuxième année: 3 rencontres auront lieu le soir à Montmagny (8 octobre, 14 janvier et 13 mai). L'activité est gratuite, ouverte à tous, que bébé soit allaité ou non et aucune inscription est nécessaire. Pour information, contactez Mélanie Bergeron au 418-246-1319 pour Montmagny, et Annie Deschênes au 418-247-3543 pour Saint-Jean-Port-Joli.

### Rencontre en après-midi à Montmagny

*Les pressions de l'entourage... haaaaa!*

Quand arrive bébé, notre entourage pense bien faire en nous transmettant des tonnes de conseils, très souvent par gentillesse, mais souvent ressenties comme des pressions... Venez en parler avec nous le jeudi 12 novembre 2009 à 13h30.

*Massothérapie*  
CHANTAL CLOUTIER

MASSAGE AUX PIERRES CHAUDES  
MASSAGE DE DÉTENTE  
REIKI

Membre de la Fédération  
Québécoise des massothérapeutes  
Reçus pour fin d'assurances

153, BOUL. BLAIS EST. BERTHIER-SUR-MER 418 259-2959

**MS<sup>2</sup>**  
Jean Morin  
Dany St-Pierre

- Electronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisations
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4<sup>e</sup> rue  
Montmagny (Québec)  
G5V 3L6

TÉL: (418) 248-0444  
Fax: (418) 248-0395

[ms2controlmont@globetrotter.net](mailto:ms2controlmont@globetrotter.net)

**SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS**

**Usinaction**  
conception - fabrication - production

Patrick Lizotte  
Président

Visitez notre site internet  
[www.usinaction.ca](http://www.usinaction.ca)

337, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0

Tél: 418-259-7337  
1 888 834-7337  
Télé: 418-259-7044  
[usinaction@globetrotter.net](mailto:usinaction@globetrotter.net)

**BOUCHERIE**  
*Richard Morin*

602, chemin St-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél: 259-7783

Lundi-Mardi-Mercredi 8h à 17h30  
Jeudi-Vendredi 8h à 21h  
Samedi 8h à 17h

**SÉCIAUX TOUTES LES SEMAINES**

- service d'abattage • viande de choix
- produits maison • viandes marinées pour méchoui et BBQ

## Cap vers le nord

Les habitants du Grand Nord verront-ils un jour passer des convois de dirigeables ?

C'est l'espoir des compagnies SkyHook et Boeing. Leurs dirigeables, appelés JHL-40, pourraient soulever une charge de 36 000 kg. Ils serviraient à transporter de l'équipement dans des endroits isolés où il n'y a ni route, ni piste d'atterrissage. De quoi intéresser les compagnies qui ont des chantiers dans le Grand Nord et en Alaska.

Ces dirigeables pourraient aussi acheminer de la nourriture, des médicaments et des matériaux de construction dans des zones sinistrées inaccessibles. Ou encore, ils pourraient larguer l'eau de gros conteneurs de 36 000 litres sur des incendies de forêt.

L'enveloppe rigide est remplie d'hélium, un gaz qui ne brûle pas (inflammable).

Quatre hélices horizontales aident le dirigeable à soulever la charge.

Une ou deux équipes (pilote, copilote et ingénieur de bord) prennent place dans la nacelle. Il n'y a pas de passagers.

Ces quatre hélices carénées\*\* servent à diriger l'appareil. Le dirigeable peut faire du surf.

\*\* Le carénage sert à étouffer le bruit, à augmenter l'efficacité des hélices et à protéger l'équipage au sol.

Projecteurs

Longueur: 92 mètres

Largeur: 66 mètres

Hauteur: 36 mètres

L'aérostat\* JHL 40 a une autonomie de 370 km et voyage à une vitesse de 70 nœuds (130 km/h environ).

\* Un aérostat désigne un appareil qui vole grâce à un gaz plus léger que l'air, comme une montgolfière ou un dirigeable.

## Vente du Rosier de la Fibromyalgie

L'Association de la fibromyalgie, région Chaudière-Appalaches soulignera son 15e anniversaire en organisant une soirée Reconnaissance de bénévoles, le 22 mai 2010 au Centre des Congrès de Lévis.

Pour cette occasion, et à la demande des personnes atteintes, la rose deviendra le symbole de l'association et représentera la fibromyalgie. Afin de réaliser ce projet, nous devons faire l'acquisition de trois mille rosiers (9,98\$ + taxes, le plant ou 13,99\$ + taxes, le rosier fleuri, soit environ 30 000\$).

La vente de rosiers a pour but, d'une part, de recueillir des fonds nécessaires au bon déroulement de l'ASSOCIATION DE LA FIBROMYALGIE région Chaudière-Appalaches, et d'autre part, de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de la fibromyalgie.

Le thème de l'année: Soyons unis pour faire qu'un noyau de la fibromyalgie démontre bien à quel point nous avons besoin de votre participation et de votre soutien financier. Ensemble, nous pouvons réussir à atteindre nos objectifs.

Pour commander: Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches, 81, rue Saint-Antoine, bureau 127, Sainte-Marie de Beauce (Québec) G6E 4B4. Au téléphone: 877-387-7379 ou télécopieur: (1-877-387-7379).

## Sudoku

2						1	3
	1	7			3		8
	6			9		5	
					9	1	4
5		8	4				
		4		7			6
7			8			4	2
3	5						1

Moyen

2	3	8	1	9	7	5	6	4
6	1	7	8	4	5	2	9	3
9	5	4	2	3	6	7	1	8
8	4	6	5	2	9	1	3	7
3	7	1	6	8	4	9	2	5
5	9	2	7	1	3	4	8	6
4	8	9	3	5	1	6	7	2
7	2	5	9	6	8	3	4	1
1	8	3	4	7	2	8	5	9

Solution\_cad 09



Des idées plein la boîte | The box full of ideas

Produits de carton ondulé  
Emballages de protection spécialisés  
Petite et grande quantités

203, chemin Morigeau  
Saint-François de Montmagny

[www.emballageslm.com](http://www.emballageslm.com)

Tél. : 418-259-7710 | Fax : 418-259-7013  
Tél. : 1-866-259-7710 | Fax : 1-866-259-0909



### Le Café du Havre

**Nous sommes fermé pour la saison hivernale**



**Pour vos partys des Noël, rencontres de familles, clubs sociaux et autres**

Location de salle privée pour 25 à 75 pers.

**DISPONIBILITÉ POUR NOV. ET DÉC.**

Réservez tôt à Louise Bernard  
**418-259-2953**

Merci à tous et au plaisir de vous servir le printemps prochain

259-2953  
120, rue de la Marina - Berthier-sur-Mer

2009 novembre

# Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1 Élections municipales Messe des Fermières La Toussaint	2	3	4	5	6 Bac bleu 	7 FERMETURE DU LIEU DE DÉPÔT DU GARAGE MUNICIPAL
8	9	10  Comité d'embellissement 19h30	11 Jour du Souvenir Réunion des Fermières 19h30	12 	13	14
15	16	17	18	19	20 Bac bleu 	21
22	23	24	25 SAINTE-CATHERINE	26	27 Vidanges Collecte des MONSTRES! Info 418 259-7228 	28
29	30	La collecte des MONSTRES se fait le dernier vendredi de chaque mois 418 259-7228				
		 Sécurité routière		<b>Soyez prudents!</b>		

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, maire, messieurs Mario Marcoux, Réналd Roy, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux  
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance  
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU mardi 8 septembre 2009**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 8 septembre 2009 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réналd Roy  
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux  
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du mardi 8 septembre 2009

soit accepté tel que déposé.

**ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2009**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance  
ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Hydro-Québec, électricité;	
Éclairage public .....	686,37
Clignotants école .....	35,56
Garage, caserne incendie, enseigne 4-chemins .....	667,68
Poste ass. des eaux Morigeau .....	169,13
Poste surpresseur St-Pierre .....	127,32
Parc Olivier Tremblay .....	52,65
Compteur d'eau St-Pierre .....	30,75
Poste ass. village.....	1 336,46
Pavillon Bédard .....	58,14
Presbytère .....	110,41
2, 5 <sup>e</sup> Rue Est.....	37,84
Usine d'eau potable .....	3 137,89
M. Paroisse .....	466,35
Conciergerie log. 536 .....	114,72
Les Loisirs (climatisation).....	200,53
Les Loisirs (électricité).....	1 676,94
Éclairage public septembre 2009.....	664,23
Telus, bureau, garage, incendie, usine, surpresseur, Loisirs .....	1 024,66
Vidéotron, service câble Loisirs.....	43,74
Telus Mobilité, cellulaire .....	29,16
Martin Desrochers, remb. facture papeterie (service incendie).....	10,82
CCQ, cotisation annuelle de l'AECQ pour 2009.....	225,75
Cathie Picard, jugement concours embellissement 2009.....	125,00
Élisabeth Lapointe, 1 <sup>er</sup> prix concours embellissement 2009 .....	200,00
Steve Tanguay-Karine Garant, 2 <sup>e</sup> prix concours emb. 2009 .....	125,00
Pierrette & Roch Roy, 3 <sup>e</sup> prix concours embellissement 2009 .....	75,00
La Fabrique, prix coup de cœur concours embellissement 2009.....	50,00

Stéphanie Ringuet, Remb. facture gâteau (soirée embellissement).....	55,00
Charlyne Pépin, entretien bureau (usine d'eau potable).....	15,00
Ministre Revenu Québec, remise septembre 2009.....	7 969,06
Revenu Canada, remise septembre 2009.....	3 531,68
CARRA, remise septembre 2009.....	326,74
La Fabrique, loyer bibliothèque octobre 2009.....	250,00
Arpentage Côte-du-Sud, plan topographique (nouveau développement).....	1 382,72
Breton Métal, fer (garage).....	97,19
Bureautique Côte-sud:	
1 Caisse de papier + papeterie (bureau).....	247,61
Cartouches d'encre (service incendie).....	172,65
Papeterie (embellissement).....	49,60
Contrat entretien photocopieur.....	97,07
Cartouches encre + nettoyeur air comprimé (usine).....	189,55
Camion Sterling de Lévis:	
Pièces camion Mack.....	490,14
Pièces camion Ford.....	211,64
Canadian Tire, vérification mécanique (véhicule d'urgence).....	78,96
Construction B.M.L., pavage divers tronçons de chemins.....	340 698,67
CVL inc., pièce équipement.....	16,32
Distribution Steeve Blais, matériel divers (Loisirs).....	590,18
Étienne Blais, émission permis brûlage.....	30,00
Fondation François-Pilote,	
participation au 150 <sup>e</sup> de l'enseignement agricole au Canada à La Pocatière.....	30,00
Jocelyne Noël, entretien bureau septembre 2009.....	60,00
John Meunier, micro-sable (usine d'eau potable).....	1 741,89
Kemira, 18 170 kg à .41 Pass (usine d'eau potable).....	8 408,85
L. P. Tanguay, 2 020 litres à 0,47\$ chlore (usine d'eau potable).....	1 071,64
Lalimec inc., souder fissures couvert (niveleuse).....	557,03
L'Arrêt Stop, essence service incendie.....	49,50
L'Écho de St-François, publicité septembre 2009.....	900,00
Les Concassés du Cap:	
Collecte mensuelle août.....	4 829,21
Collecte mensuelle septembre.....	4 829,21
Collecte mensuelle octobre.....	4 829,21
Transport et disposition au site – containers garage.....	3 268,40
Les Éditions FD, mise à jour officiers municipaux.....	17 756,03
Linda Guimont, remb. facture porte-clés.....	52,45
Mack Ste-Foy, pièce camion Mack.....	13,37
Mario Bilodeau notaire, honoraires Société de développement.....	510,10
Martineau Express, transport colis.....	1 189,94
Microplus Dumoulin, location projecteur (embellissement).....	58,05
Ministre des Finances, 2 <sup>e</sup> et dernier versement Sûreté du Québec.....	55,30
MRC Montmagny:	72 678,00
Entente inspecteur intermunicipale.....	1 749,60
Fête de la pêche.....	1 000,00
MS <sup>2</sup> Contrôle, réparation pompe poste ass. des eaux à Morigeau.....	2 749,60
Philias Blais & Fils, location pelle nettoyage fossés – 3 hrs à 95\$	1 730,62
+ 2 transports à 60\$/ch.....	457,15
Philippe Gosselin et ass.:	
179,9 litres à .5490 huile chauffage M. Paroisse.....	111,49
365,5 litres à .5490 huile chauffage Presbytère.....	226,49
31 litres à .5490 huile à chauffage Loisirs.....	19,21
100,4 litres à .5490 huile chauffage Garage.....	62,22
1 571,5 litres à .7525 diesel Garage.....	1 334,81
Pièces d'autos Carquest, pièces équipement (huile Superflo).....	1 754,22
Pièces d'autos GGM, pièces équipement.....	3 307,51
Pneus André Ouellet, pneu usagé.....	177,68
Postes Canada, envoi 7 lettres recommandées.....	303,86
Praxair, 4 010 m <sup>3</sup> oxygène à .3624 (usine d'eau potable).....	59,29
Propane GRG, propane caserne incendie.....	1 651,51
Québec Linge, location nettoyage salopettes.....	495,78
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement août 2009.....	93,21
René Samson, 2 valves (usine d'eau potable).....	3 483,30
Robert Corbin & Fils, réparation air climatisé Loisirs.....	564,38
Scaphandre Autonome, pleins d'air + inspection (service incendie).....	402,13
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers:	194,14
Comité embellissement.....	437,67

Piscine.....	17,23	
Service incendie.....	9,78	
Maison de la Paroisse.....	24,47	
Pavillon Bédard.....	76,12	
Usine d'eau potable.....	180,49	
Ass. des eaux.....	77,17	
Voirie (garage).....	301,67	1 124,60
Spécialité Ressort, pièce camion Ford.....		21,17
Théberge Aération:		
Tonte pelouse usine d'eau potable.....	507,94	
Tonte pelouse ass. des eaux.....	553,09	1 061,03
Tourisme Chaudière-Appalaches, adhésion 2010.....		282,19
Transport Gilmyr, vérifier trouble électrique (Ford).....		36,57
UBA inc., 14 260 kg à 0,795 soude caustique (usine eau potable).....		12 796,31
Unicoop, matériel peinture antirouille jaune.....		15,79
Weed Man:		
Fertilisation no 3.....	147,50	
Gestion mauvaises herbes 2 <sup>e</sup> versement – terrain de balle.....	362,50	510,00
Wurth Canada ltée, pièces équipement.....		626,62
<b>TOTAL:.....</b>		<b>507 012,69</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

**Soumissions sur invitation pour huile à chauffage et diesel**

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour ses besoins en huile à chauffage et en diesel pour la saison 2009-2010 aux endroits suivants:

- Ultra Fort inc. • Les Huiles Desroches inc. • Pétrole Montmagny inc.
- Pétroles J.M.B. inc. • Les Pétroles Sonic • Paquet et fils ltée

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au vendredi 25 septembre 2009 avant 16 h 00 pour faire parvenir leurs soumissions.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
 APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de « 9203-7258 Québec inc./Pétroles J.M.B. inc. » pour la fourniture de l'huile à chauffage et de l'huile diesel de première qualité pour le chauffage de ses immeubles et l'opération de ses équipements pour la saison 2009-2010;

- QUE les prix suivent les fluctuations du marché;
- QUE les délais de livraison soient le plus courts possible après l'appel du client.

**Soumissions sur invitation pour le sable et sel**

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture de sable et sel (12%) pour la saison 2009-2010.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au vendredi 25 septembre 2009 avant 16 h 00 pour faire parvenir leurs soumissions.

Le prix soumis doit être à la tonne métrique pour du sable lavé avec 12% de sel.

	RIX	TPS	TVQ	TOTAL
Prix livré	22,00	1,10	1,73	24,83
Prix non livré	17,40	0,87	1,37	19,64

À la lumière des résultats, la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de Unibéton inc.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance  
 APPUYÉ par monsieur Régnald Roy  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission

sur invitation de «Unibéton inc.» pour la fourniture de sable et sel pour la saison d'hiver 2009-2010.

### **SOUSSIONS SUR INVITATION POUR DÉNEIGEMENT AU CENTRE DES LOISIRS**

La Municipalité a demandé de soumissions sur invitation pour le déneigement de la patinoire, de la cour et du stationnement à côté du casse-croûte.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au vendredi 25 septembre avant 16h 00 pour déposer leurs soumissions.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de monsieur Gilles Lamonde (Ferme Magi) pour le déneigement aux trois (3) endroits suivants au Centre des Loisirs, soit:

- La patinoire - La cour du Centre des Loisirs

- Le stationnement à l'avant de l'autre côté de la rue (à côté du casse-croûte).

### **SOUSSIONS SUR INVITATION POUR DÉNEIGEMENT DE L'ENTRÉE CHAMBERLAND ET DU POSTE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX À MORIGEAU**

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement de l'Entrée Chamberland et le poste d'assainissement des eaux à Morigeau.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au vendredi 25 septembre 2009 avant 16 h 00 pour faire parvenir leurs soumissions au bureau municipal.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de 9190-6958 Québec inc. (M. Étienne Fiset) pour déneiger l'Entrée Chamberland et le poste d'assainissement des eaux usées à Morigeau pour la saison d'hiver 2009-2010.

### **SOUSSIONS SUR INVITATION POUR DÉNEIGEMENT DE LA RUE DU ROCHER ET DU SITE INSTITUTIONNEL**

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement de la rue du Rocher et du Site institutionnel.

Là aussi, les soumissionnaires invités avaient jusqu'au vendredi 25 septembre 2009 avant 16h 00 pour faire parvenir leurs soumissions au bureau municipal.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de monsieur Gilles Lamonde (Ferme Magi) pour le déneigement de la rue Du Rocher et du site institutionnel en 2009-2010.

### **SOUSSIONS SUR INVITATION POUR DÉNEIGEMENT À L'USINE D'EAU POTABLE**

La Municipalité a demandé de soumissions sur invitation pour le déneigement à l'usine d'eau potable. Ces derniers avaient jusqu'au vendredi 25 septembre à 16 h 00 pour transmettre leurs soumissions au bureau municipal.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de monsieur René Laflamme pour le déneigement aux endroits balisés de l'usine de filtration d'eau potable, située au 275, montée des Prairies.

**RAPPORT BUDGÉTAIRE** (à titre informatif)

Le directeur général remet à chacun des élus un rapport budgétaire en date du 22 septembre 2009. À noter que les comptes à payer d'octobre ne sont pas entrés dans ce rapport.

**L'oie blanche – publication d'un portrait sur un homme politique**

Le journal L'Oie Blanche prépare la publication d'une page spéciale pour souligner le travail et l'implication de monsieur Marcel Catellier en politique municipale.

Maire de Cap-Saint-Ignace pendant 12 ans et préfet de la MRC de Montmagny au cours des 8 dernières années, monsieur Catellier en a surpris plus d'un en annonçant son retrait de la vie politique. Aussi, le journal l'Oie Blanche invite les municipalités, organismes et entrepreneurs à se joindre à eux pour permettre la parution d'une publication lui rendant hommage.

Le coût pour acheter un espace publicitaire est de 135\$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour souligner de belle façon la contribution de monsieur Marcel Catellier sur le plan municipal et régional au cours des vingt dernières années.

**REVUE INDUSTRIE ET COMMERCE**

La revue Industrie et Commerce est très heureuse de présenter, à l'intérieur de son édition CLD et Villes à succès au Québec pour octobre/novembre 2009, un reportage spécial sur le CLD de la MRC de Montmagny avec la ville de Montmagny en avant-plan.

Parleront dans ce reportage M. Jean-Guy Desrosiers, maire de la ville de Montmagny ainsi que Mme Nathalie Cloutier, directrice générale du CLD de la MRC de Montmagny. Ces derniers vont présenter la région comme un site stratégique qui permet de rayonner dans le vaste ensemble économique.

Si la Municipalité veut faire connaître ses entreprises, voilà ce qu'il en coûte:

		Avec fournisseurs	Sans fournisseur
Coût de l'offre reportage	Reportage 3 pages	1 700\$	4 800\$
	Reportage 2 pages	2 500\$	3 900\$
	Reportage 1 page	1 350\$	2 200\$

Coût de l'offre publicitaire	Format 1 page	2 950\$	Format 1/3 page	1 150\$
	Format ½ page	1 800\$	Format 2/3 page	2 250\$
	Format ¼ page	895\$	Carte d'affaire	595\$

Le Conseil municipal dit non à cette demande. C'est trop onéreux par rapport au rayonnement que la Municipalité peut en tirer.

**INVITATION À UN FORUM**

Mardi, le 6 octobre prochain, va se tenir un forum sur l'agroalimentaire, une source de développement pour tous. Tout ça dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'enseignement agricole au Canada.

Le coût d'inscription est de 30\$/personne et ça aura lieu à La Pocatière.

Y a-t-il des intéressés?

Le forum débute à 10 h 30 et se termine à 14 h 15.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud délègue le conseiller monsieur Jean-Yves Gosselin pour assister à ce forum sur l'agroalimentaire le 6 octobre prochain à La Pocatière.

## FONDATION JEUNESSE DE LA CÔTE-SUD

Encore une fois, la fondation Jeunesse de la Côte-Sud organise un souper bénéfice le 17 octobre prochain à 18 heures, au collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

Pour l'occasion, cinq jeunes de notre région seront honorés grâce à leur personnalité qui a su attirer l'attention de leur milieu en général. La fondation Jeunesse de la Côte-sud existe depuis 15 ans et s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans.

Le prix du couvert est de 60\$.

Le Conseil municipal ne participera pas à ce souper bénéfice. La raison principale est que parmi les cinq jeunes qui seront honorés, il n'y en a aucun de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

## OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – TAXE D'ACCISE 2010-2013

Le Gouvernement a annoncé la reconduction du programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence pour les quatre (4) prochaines années, c'est-à-dire 2010 à 2013.

Le premier programme de taxe d'accise sur l'essence se termine officiellement le 31 décembre 2009. St-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est vu octroyer la somme de 404 000\$ s'échelonnant entre 2006 et 2009. Avec cette somme, la Municipalité a changé une section très abîmée de son tuyau d'aqueduc à l'ouest du village à l'automne 2008 et a resurfacé environ 3 ½ kilomètres de chemins municipaux.

À ce moment-ci, on ne sait pas le montant qui va être alloué à la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud pour les quatre (4) prochaines années. Par contre, on sait que ces sommes devront être affectées aux infrastructures et dans cet ordre-ci :

- 1) Eau potable et eaux usées
- 2) Renouvellement de conduites
- 3) Voirie

La Municipalité a un plan d'intervention. Ce dernier devra être mis à jour. Aussi, la firme BPR propose ses services pour identifier une nouvelle programmation de travaux admissibles et établir les priorités des travaux en fonction des critères du programme. Pour effectuer ce mandat, BPR peut le faire pour moins de 1 000\$.

Est-ce que la Municipalité est intéressée par cette offre de services ?

Le programme de la taxe d'accise sur l'essence 2010-2013 n'est pas encore en vigueur. La Municipalité ne sait pas encore le montant qui lui sera octroyé pour les quatre (4) prochaines années par le Gouvernement. Donc, elle juge qu'il est trop tôt pour retenir quelque offre de services pour le moment. «Ne mettons pas la charrue avant les bœufs.»

## CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI (à titre informatif)

Le Carrefour Jeunesse-Emploi organise une activité de financement au profit des jeunes. C'est une dégustation de bières et saucisses et ça va avoir lieu le 21 octobre prochain dès 17 heures à l'école Louis-Jacques Casault. Les cartes sont en vente au coût de 40\$ et de 20\$ pour les étudiants. Vous n'avez qu'à appeler au 248-3522 pour réserver vos cartes.

## VIEUX BALAI DE RUE

La Municipalité a passé une annonce le mois dernier dans le journal l'Écho. Elle voulait se départir de son vieux balai de rue de marque «Wayne 1974». Les acheteurs potentiels pouvaient déposer leurs offres jusqu'au 25 septembre 2009 au bureau municipal.

Il n'y a qu'une offre qui a été déposée et elle se chiffre à 400\$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre d'achat de monsieur Yvon Thibault au montant de quatre cent dollars (400\$) pour le balai de rue de marque Wayne 1974;

QUE monsieur Thibault vienne le chercher au garage municipal.

**DERNIER DÉVELOPPEMENT CONCERNANT L'ACHAT DU TERRAIN DE MADAME YVONNE MORIN À DES FINS DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**

Le représentant de la Municipalité dans ce dossier, Me Boudreault, a été enjoint par cette dernière d'activer le dossier de l'achat du terrain car ça traîne en longueur.

Voici le contenu de la lettre que Me Boudreault a transmise au tribunal administratif du Québec en date du 23 septembre 2009:

Dans ce dossier, l'avis d'expropriation a été signifié le 27 décembre 2008 et l'avis de transfert de propriété inscrit le 12 mai 2009. À ce jour, aucune réclamation détaillée n'a été produite et, puisqu'il s'agit de l'expropriation d'un terrain vacant, rien ne justifie, à notre avis, un délai quelconque pour produire la réclamation.

Dans les circonstances, puisque la Municipalité désire régler avec célérité ce dossier, nous vous saurions gré de convoquer les parties à la plus brève échéance possible pour convenir d'un échéancier sur le déroulement de l'instance.

Cette lettre a été adressée à Me Guy Gagnon, vice-président du tribunal administratif du Québec, section des Affaires immobilières.

Donc, selon M<sup>e</sup> Boudreault, ça devrait débloquer. C'est à suivre.

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS (à titre informatif)**

Monsieur Jacques Thériault du ministère des Transports accuse réception de la lettre que le directeur lui a adressée concernant l'étroitesse des trois (3) petits ponts situés sur le chemin de l'Aqueduc.

Monsieur Thériault va venir sur place voir la problématique causée par cette situation qui occasionne bien des désagréments aux agriculteurs du secteur. Y a-t-il des solutions? Et si oui, quelles sont-elles? Et quels en sont les coûts? C'est à suivre.

**ARRÉRAGES DE TAXES**

Le directeur demande une résolution au Conseil pour l'autoriser à enclencher les procédures à la Cour municipale pour les arrérages de taxes concernant certains contribuables.

Est-ce que le Conseil mandate le directeur général pour réunir tous les documents requis et les transmettre à la Cour municipale?

Le Conseil municipal demande au directeur d'acheminer par courrier recommandé un dernier avis de rappel aux contribuables qui ont des arrérages de taxes. La date butoir est le 15 octobre 2009. S'il n'y a aucune réaction, le Conseil autorise le directeur général à enclencher des procédures à la Cour municipale.

ATTENDU QUE le directeur général a remis au Conseil municipal, comme l'exige l'article 1022 du Code municipal, une liste des personnes endettées pour taxes envers la Municipalité;

ATTENDU QUE le directeur général a envoyé à tous les contribuables retardataires un tout dernier avis de rappel qui fixe la date butoir au 15 octobre 2009 pour combler leurs arrérages;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal mandate le directeur général d'envoyer à la Cour municipale tous les propriétaires qui n'auront pas répondu avant la date butoir du 15 octobre 2009;

QUE le directeur général réunisse tous les documents nécessaires et les expédie au procureur chargé de mener à terme le ou les dossiers en cause.

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE (à titre informatif)**

L'emplacement de l'exutoire pluvial a finalement été arrêté par la Municipalité. Il sera au bout de la 1<sup>re</sup> Avenue en passant par la 5<sup>e</sup> Rue Ouest. Ce choix a été préféré à d'autres alternatives présentées parce que moins coûteux.

Donc, ce changement va être signifié au ministère de l'Environnement qui, lui, devra en tenir



**CONSTRUCTION BML, DIVISION DE SINTRA INC.**

Construction B.M.L. fait parvenir le coût concernant les travaux d'asphalte qui ont été réalisés à la fin du mois d'août 2009.

La facture s'élève à 340 815,91\$ taxes incluses. La TPS étant remboursée à la Municipalité, le coût net des travaux est de 325 718,86\$. Le directeur souligne aux élus que la longueur des chemins asphaltés en août 2009 a représenté une distance de 3,5 kilomètres.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer «Construction B.M.L., division de Sintra» pour les travaux d'asphalte qui ont été réalisés au mois d'août 2009.

**TOURISME CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Est-ce que la Municipalité désire renouveler son adhésion à Tourisme Chaudière-Appalaches pour l'année 2010? Le coût est de 250\$ plus taxes.

À titre informatif, la Municipalité adhère à Tourisme Chaudière-Appalaches depuis plusieurs années.

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Chaudière-Appalaches est une belle fenêtre pour faire connaître notre région;

CONSIDÉRANT QUE le tourisme procure beaucoup d'emplois directs et indirects dans notre région;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de renouveler son adhésion pour 2010 à Tourisme Chaudière-Appalaches.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

A) Pourrait-on mettre des pancartes aux 4-chemins qui interdiraient l'utilisation des freins moteurs?

Le problème est que la montée St-François est de juridiction provinciale. Le directeur va soumettre la problématique au ministère des Transports.

B) Il y a parfois vitesse excessive sur la petite rue derrière le pavillon Pierre-Laurent Bédard. Ça représente un danger surtout pour les résidents du Pavillon. Un citoyen suggère de mettre des dos-d'âne pour réduire la vitesse à cet endroit.

Le Conseil municipal va faire un petit sondage maison avant d'en arriver à cette solution.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la séance régulière du 1<sup>er</sup> octobre 2009 soit levée.

La séance régulière se termine à vingt heures et quarante-cinq minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir.gén. / Sec.-très.

PROVINCE DE QUÉBEC  
LES LOISIRS ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY INC.



M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L  
I  
T  
É  
D  
E  
S  
A  
I  
N  
T  
•  
F  
R  
A  
N  
Ç  
O  
I  
S

**COMPTES PAYÉS EN SEPTEMBRE 2009**

Boucherie Richard Morin, remb. facture – terrain de jeux .....	5,69
Dépanneur Ultra, factures diverses – Foire au village .....	428,94
Municipalité St-François, 6e versement taxes .....	1 026,55
<b>TOTAL: .....</b>	<b>1 461,18\$</b>

**DÉPÔTS EFFECTUÉS EN SEPTEMBRE 2009**

Cartes souper Foire au village .....	120,00
Commandite Caisse Desjardins .....	2 500,00
Foire au village .....	799,00
Location de salle .....	56,44
Remb. taxes municipales .....	1 155,35
Remb. taxes scolaires .....	376,38
Subvention pour moniteur additionnel Terrain de jeux .....	1 890,00
<b>TOTAL .....</b>	<b>6 897,17\$</b>

Avec la municipalisation des Loisirs, qui est maintenant rendue officielle, vous ne verrez plus dans le journal *l'Écho* les dépôts et dépenses mensuelles des Loisirs St-François. Ces derniers vont être intégrés à la charte des comptes de la Municipalité.

**Fermeture du lieu de dépôt**

Le lieu de dépôt (à l'est du Garage municipal) pour le métal, le fer, les rebuts secs non-recyclables et les résidus verts sera fermé pour la période hivernale après le **samedi 7 novembre 2009**. La période d'ouverture est de 8h00 à 12h00.

**Rappel**

La collecte des monstres s'effectue le dernier vendredi de chaque mois. Toute personne intéressée n'a qu'à appeler au Bureau municipal, donner son adresse et une brève description du ou des gros objets à se départir. Le transporteur «Les Concassés du Cap» est avisé par la Municipalité des endroits où il doit aller cueillir lesdits objets. Cette collecte mensuelle se fait pendant toute l'année.

Yves Laflamme, directeur général

# Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél. et fax: 418 259-7140  
autobuslsbc@videotron.ca

## LES FONDATIONS

# B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél: 418-259-2709

Télé: 418-472-0505

email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

8, 1<sup>re</sup> Rue Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

## MERCI DE VOTRE SUPPORT

Nous remercions tous les membres de  
*L'Écho de Saint-François* pour l'année 2009.  
Nous vous invitons à renouveler votre adhé-  
sion dès décembre prochain au coût de 5\$.

### Membre organisme

Société conservation du Patrimoine

Le Cercle de Fermières

Club d'Âge d'Or

Comptoir d'Entraide

Club de Pétanque

Centre Gym Santé

Garde paroissiale St-François

### Membre individuel

Raynald Laflamme

Denis Blais

Jean Gendron

Camille Laliberté

Lorraine Lamonde

Louissette Pellerin

Ernest Lachance

Rosaire Couture

Nicole L. Couture

Pierre Cauffopé

Jacques Boulet

Christiane Bombardier

Nicole Rémillard

Angèle Morin

Yves Laflamme

Michel Lamonde

Marie-Claude Breton

Yvan Corriveau

Gabriel Picard

Blanche Bonneau

Simon Rousseau

Diane Rousseau

D<sup>r</sup> Simon Morin

France St-Hilaire

Aurèle Gendron

Valérie Savoie

Daniel Roy

Yolande Lachance

Madeleine Gendron

Mireille Fournier

Réjean Pellerin

Colette Boutin

Gonzague Lamonde

Irène C. Lamonde

Sonia Lapointe

Sonia Girard

(N): Nouveau membre



## Lavage Des Mains

En cette saison des gripes, il est important de se laver les mains souvent afin de diminuer la contagion.

Lavez-vous les mains efficacement et fréquemment.

### Efficacement

- Enlevez bagues et bijoux, puis mouillez vos mains à l'eau chaude et appliquez du savon. Si vous n'avez pas accès à de l'eau ou à du savon, utilisez un produit antiseptique.
- Frottez-les pendant 20 secondes en ne négligeant pas les ongles, la région entre les doigts et les pouces.
- Rincez-les à l'eau courante et essuyez-les à l'aide d'un papier propre.
- Fermez le robinet avec le papier ou la serviette.

### Fréquemment

- Chaque fois que vous éternuez ou tousez.
- Avant de préparer la nourriture, de manger ou de fumer.
- Après être allé aux toilettes ou avoir manipulé des déchets.
- Après avoir touché des surfaces que d'autres pourraient avoir contaminées.
- Après vous être mouché ou avoir mouché un enfant.

Évitez de toucher votre bouche, vos yeux et votre nez. Ces derniers sont les portes d'entrée du virus. Vous diminuerez ainsi les risques d'être infecté.

Mieux vaut donc prévenir en adoptant en tout temps des solutions simples pour diminuer les risques de contagion.



## PIERRE MARTIN Pharmacien-propriétaire

542, chemin Saint-François Ouest,  
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728

membre affilié à **Proxim**

# PAYEZ MOINS D'IMPÔT!

La fin de l'année approche à grands pas. Dans la présente chronique, nous souhaitons vous présenter quelques stratégies qui peuvent valoir leur pesant d'or.

Si vous détenez un compte hors REER, vous devez tenir compte du fisc car l'impôt affectera les revenus de vos placements et diminuera d'autant leur rendement. Heureusement, vous pouvez maximiser le rendement net (après impôt) de votre portefeuille hors REER. Comment? En choisissant des placements dont les revenus sont moins imposables. Ainsi, vous devriez opter pour les actions et éviter les titres à revenu fixe.

## » Les options de revenus des parts de catégorie T

Si vous investissez dans un compte non-enregistré, l'option de revenu T constitue un choix fiscalement avantageux. Cette option vous permet de générer un revenu supérieur à celui des produits d'épargne traditionnels, car une partie de la distribution mensuelle que vous recevez n'est pas assujettie immédiatement à l'impôt.

De plus, lorsque vous décidez de liquider en partie ou en totalité ce placement, le gain réalisé est imposé comme un gain en capital. Vous bénéficiez donc d'un taux d'imposition inférieur à ceux en vigueur sur les revenus d'intérêts ou de dividendes.

## » Optez pour les actions

Les fonds d'actions génèrent des revenus qui vous procurent un avantage fiscal : les dividendes déterminés, les dividendes ordinaires ou autre que déterminés et le gain en capital.

### » Dividendes déterminés

Les dividendes déterminés versés aux détenteurs d'actions donnent droit à un crédit d'impôt, que consentent les gouvernements pour encourager l'investissement dans les entreprises canadiennes qui se qualifient (les sociétés publiques et celles qui n'ont pas droit à la déduction pour petites entreprises).

Ce crédit, qui s'applique au montant du dividende majoré de 45 %, est actuellement de :

18,97 % aux fins de l'impôt fédéral
11,90 % aux fins de l'impôt québécois

### » Dividendes ordinaires (ou autre que déterminés)

Les dividendes ordinaires versés aux détenteurs d'actions donnent aussi droit à un crédit d'impôt.

Ce crédit, qui s'applique au montant du dividende majoré de 25 %, est actuellement de :

13,33 % aux fins de l'impôt fédéral
8,00 % aux fins de l'impôt québécois

#### Siège social

526, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 3A0  
418 259-7786

#### Centre de services Saint-Pierre-du-Sud

689, rue Principale  
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 4B0  
418 248-1927

[www.desjardins.com/caisse-rivieresud](http://www.desjardins.com/caisse-rivieresud)



## » Gain en capital

Le gain en capital est tout simplement le profit que vous réalisez quand vous vendez un titre à un prix supérieur à son coût initial. En liquidant à 20 \$ une action que vous avez payée à l'origine 10 \$, vous encaissez un gain en capital de 10 \$. Vous pouvez donc empêcher un gain en capital en vendant vos parts de fonds.

Que le gain découle d'une vente à laquelle vous avez procédé ou d'une distribution effectuée par un fonds, la règle est la même : seule la moitié de ce gain s'ajoutera à votre revenu imposable. En d'autres termes, seul 50 % du gain en capital est imposable.

## » Minimisez les revenus d'intérêts

Les intérêts, que produisent les épargnes à terme, les obligations et autres titres à revenu fixe, sont imposables à 100 %. C'est vrai même s'ils n'ont pas été versés, comme dans le cas des intérêts composés. Il s'agit du revenu de placement le plus lourdement taxé.

En utilisant de nouveau un taux d'imposition de 50 %, voyons comment l'impôt sur un revenu de 100 \$ peut varier en fonction du placement dont il découle :

	Revenu fixe	Impôt à payer	Revenu net
Titres à revenu fixe intérêts	100,00 \$	50,00 \$	50,00 \$
Actions dividendes déterminés	100,00 \$	27,74 \$	72,26 \$
Actions dividendes ordinaires ou autre que déterminés	100,00 \$	37,84 \$	62,16 \$
Actions gain en capital	100,00 \$	25,00 \$	75,00 \$

Parce que les revenus d'intérêts sont plus lourdement imposables, il n'est peut-être pas approprié de détenir hors REER des placements qui en produisent.

Évidemment, ceci ne représente que quelques-unes des stratégies pouvant être envisagées en fin d'année. Pour en savoir davantage, venez rencontrer votre conseiller à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud.



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de la Rivière du Sud